



Bonjour à tous,

En espérant pour chacun d'entre vous que l'année 2016 s'achève sous de bons auspices, que 2017 vous apporte pleins de petits moments de bonheur, de joie et de satisfaction, nous vous proposons de nous retrouver pour se souhaiter davantage de vœux de vive voix et pour préparer à Mali-Médicaments une année 2017 aussi riche que possible, le dimanche 15 Janvier prochain, chez Claire Rottier, notre Présidente d'honneur.

Notre Assemblée Générale commencera à 14 heures, mais comme d'habitude, si vous êtes disponible et si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à venir partager avec nous un repas convivial, toujours chez Claire ce même jour, à partir de midi. Comme à l'accoutumé et pour des questions de bonne organisation, prévenez notre pharmacienne Catherine Pelras que vous serez des nôtres pour ce repas. Vous lui faciliterez grandement le travail logistique en l'appelant au **02 37 83 73 92** ou en lui envoyant un mail à cpelras@wanadoo.fr

Et puis n'oubliez pas, si vous ne pouvez pas être avec nous pour la tenue de l'Assemblée Générale, vous pouvez toujours nous faire part de vos remarques et suggestions et être représenté en remplissant le pouvoir joint et en nous le transmettant.

Nous vous invitons à découvrir l'ordre du jour, bonne lecture à chacun.

Assemblée Générale Mali-Médicaments :

Le 15 janvier 2017, à 14H00 - 16 rue du Palais- MONTFORT l'Amaury

(Tel: 01 34 83 53 01 ou 06 12 03 32 29)

Ordre du jour :

➤ Approbation exercice financier 2016 :

Etant donné la date d'élaboration de cet ordre du jour, les résultats indiqués ne sont pas encore arrêtés définitivement, mais vous permettent d'évaluer cependant la situation financière.

Celui-ci n'est pas en équilibre, il sera déficitaire d'environ 3 000 €, ce qui est très satisfaisant par rapport à nos prévisions budgétaires de moins 11 000 €. En effet, en 2015 nous étions excédentaires. Nous avons budgété 10 000 € de prélèvements sur les fonds de réserve, alimentés par cet excédent, pour les dépenses 2016 correspondant notamment au puits de Kami Komolé et aux latrines dans les écoles franco-arabes dès le début de l'année, celles-ci faisant partie de la première phase des réalisations du projet en partenariat avec le Groupement d'Intérêt Public Y-CID, Yvelines Coopération Internationale et Développement. D'autre part, un autre prélèvement de 1000 € pour nos 40 ans, d'où un total de 11 000 €.

- **Dépenses : 38 628.44 €**

Puits, Latrines :

Nous avons, cette année, à nouveau à notre actif le creusement de 2 nouveaux puits, Kami Komolé, creusé de nuit en pleine saison chaude, (*bravo à nos amis maliens !*), financé par un virement de 7 500 € le 22/04/2016, cout réel 7 257.42 € et Oro, financé par un virement de 8 500€ le 29/09/2016 et qui devrait être en fonction pour Noël 2016 ou tout début janvier 2017.

Soit pour le poste dépenses 'accès à une eau de qualité' : 16 000€.

Nous avons également poursuivi la réalisation de latrines, 6 sites en deux tranches, une au printemps l'autre cet automne. Ces sanitaires filles-garçons sont implantées dans les enceintes des écoles. Pour la première phase, dans trois écoles franco-arabes, le cout là aussi était provisionné par report de l'excédent 2015 afin d'inscrire ces sanitaires dans le projet déposé auprès d'Y-CID. Elles ont été financées par un virement de 7 500 € le 8 janvier 2016, le cout réel est de 6 662.80 €.

Avec un cout moyen de 2 200 € pour un bloc de 3 latrines filles et un bloc de 3 latrines garçons, nous nous situons dans la moyenne du cout de ce type d'équipement réalisé au sahel, (références UNICEF, OMS),

d'autant plus que nos blocs sont raccordées à des fosses vidangeables de 2 m3 voire 3m3 et insubmersibles, ce qui n'est pas toujours le cas des ONG.

Pour la deuxième tranche de travaux, un virement de 5 700 € a été effectué le 25/10/2016, la mise en fonction est programmée pour début janvier 2017. Le cout est moindre, car les trois villages retenus, ont tenus à participer pour une partie à l'achat des matériaux (sable, gravier,...), tant ils souhaitaient être dotés de tels équipements sanitaires.

Ce constat est à souligner et démontre la volonté des populations à accéder à ce type de commodités, le péril fécal en sera d'autant diminué avec cette mobilisation. Il est à noter que la fréquentation scolaire des filles a considérablement augmentée, que l'assiduité en générale s'est améliorée.

Notre correspondant local, Robert Ansama TOGO nous a fait part que dorénavant d'autres associations ou ONG dotent aussi des écoles de latrines calquées sur nos réalisations. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

Après avoir consulté notre Président, Jean Claude BEUF, Robert Ansama TOGO a proposé aux membres des COGES, (comité de gestion des écoles en charge de ce fait de l'entretien des latrines) de demander aux candidats aux élections municipales qui ont eu lieu courant novembre 2016 d'acter, dans leurs propositions, l'inscription de l'entretien des latrines dans le PEDESEC (plan de de développement et d'équipement sur 5 ans des villages). Ainsi, une partie des ressources communales serait dédiée à l'entretien et la maintenance des installations, ne serait-ce que le curage des fosses. Cette recherche de l'autonomie est à souligner, à encourager et est à l'initiative de Robert Ansama TOGO.

Soit pour le poste dépenses 'diminution du péril fécal' : 13 300 €.

Cette enveloppe 'investissements immobiliers' est très importante sur 2016, soit 29 300 € ou 76% des dépenses. Elle s'explique du fait du rapport direct avec l'excédent réalisé en 2015 et la thésaurisation pour 2016 afin de mettre en œuvre la convention de partenariat signée avec Y-CID sur cette même année.

Equipement pompe pour curage et vidange des fosses des latrines :

Afin de permettre la vidange des fosses dans des conditions d'hygiène acceptables pour les personnes en charge de cette tâche et de valoriser la transformation des excréta en amendement agricole, nous avons eu l'opportunité d'acquérir une pompe neuve à vidange à bras montée sur un chariot tracté par des ânes. Ce matériel permet la vidange, le nettoyage de la fosse et d'épandre le produit dans les champs.

Le coût 609.80 € entre dans le budget alloué à ce poste dans la convention signée avec Y-CID et a été provisionné par les virements mentionnés ci-dessus et une réaffectation de 100 € dû à la non utilisation de la somme virée en vue du voyage de Baboua TRAO.

L'entrepreneur, Monsieur DIARRA, entreprise d'EBTP basée à Sévaré a remporté le marché de curage des écoles publiques et du CESCO de PEL-MAOUDé proposé par la municipalité et financé en grande partie par une ONG.

Pour effectuer les travaux, il a pris contact avec Ansama Robert TOGO, notre correspondant local afin de louer le matériel de pompage récemment acquis. Le prix recouvert par la location permet ainsi de constituer un fond pour la maintenance du matériel, voire le coût des réparations si nécessaire. Par ailleurs, Monsieur DIARRA a embauché des manœuvres du village, suite aux accords contractés entre lui et notre représentant local. Ainsi, nous créons quelques revenus dont bénéficient directement la population locale.

Le curage est aussi programmé dans les centres de santé et dans les écoles des cercles de KORO et de BANKASS.

Joint au téléphone par le Président de Mali-Médicaments pendant une des opérations de curage, (tel 00223 63 50 47 50), il a fait part de sa très grande satisfaction quant à l'usage de ce matériel : d'après lui, facile à mettre en œuvre, efficace et propre pour les manœuvres. Il regrette juste que ce soit à manivelle pour le pompage et non assuré par un moteur, car c'est fatigant mais beaucoup moins que le curage à l'aide d'un seau à l'intérieur de la fosse. Pour pomper une cuve de 2m3, il met un quart d'heure. Le plus long, toujours d'après son témoignage, c'est de répandre dans les champs, le propriétaire en ayant fait la demande au préalable, le site étant parfois éloigné et les chemins pas toujours très praticables.

Outre le gain au niveau sanitaire du à ce matériel, ses retombées économiques, cela permet aussi de remettre en fonction des latrines abandonnées du fait de fosses à saturation et de les rendre à nouveau propres à l'usage et attrayantes, un impact donc sanitaire régional que nous ne pouvions pas prévoir.

En résumé, en 2016 toutes les dépenses d'équipement ont été en partenariat avec Y-CID. Pour 2 puits, 6 écoles dotées de latrines filles-garçons, une pompe dite de vidange de fosses, nous avons dépensé 29 300€.

Dépenses de santé :

Pour permettre aux personnes les plus démunies de se soigner, nous avons versés aux dispensaires de la paroisse et d'état de Pel-Maoudé, à l'hôpital de Sévaré, au centre infantile de Koro la somme globale de 2 000 €.

Les mêmes organismes et l'hôpital de Koro ont pu bénéficier aussi de petits matériels de soins et hospitaliers, collectés notamment par Catherine PELRAS et Françoise VERRIEN. Ils ont été acheminés par Robert Ansama TOGO lors de son retour à Pel après les festivités pour nos 40 ans en avril et par colis pour un montant de 502.10 €.

Par rapport « aux trousseaux à pharmacie de première urgence », nous avons pu les réapprovisionner et doter, au prorata des effectifs, 20 écoles. Le coût de ce poste s'élève à 1 500 €. Nous avons reçu au cours de l'année beaucoup de lettres de remerciements par rapport à cette action. D'après Robert Ansama TOGO, la population est très demandeuse dans ce domaine et en est très satisfaite comme l'attestent aussi les très nombreuses lettres de remerciements reçues et les témoignages quant à l'impact de cette action.

Toujours dans la même logique, Robert Ansama TOGO a aussi proposé aux membres des COGES de demander aux candidats aux élections municipales d'acter, dans leurs propositions, l'inscription d'une participation financière au réapprovisionnement de ces « trousseaux à pharmacie » dans le PEDESEC.

Les anciens et les nouvelles personnes appelées à les mettre en œuvre, directeurs d'école et responsables de COGES ont été formés pour cette troisième session par le médecin en charge du dispensaire d'état de Pel-Maoudé. Cette formation, 100 € environ, est toujours très appréciée.

Par ailleurs, nous avons dupliqué à nouveau l'outil pédagogique « Boîtes à idées de la région de Matam » à destination des écoles franco-arabes pour promouvoir les bons usages de l'eau et la nécessité de se laver les mains pour un montant de 92.11 €. L'acheminement a été assuré par Robert Ansama TOGO en avril.

Soit un total de 4 094.21 € ou environ 11% des dépenses

Dépenses festivités 40 ans :

Pour les festivités qui se sont déroulées avec grand succès début avril, en comptant notre participation aux frais de voyage de notre correspondant, les frais de visa et d'assurances, les dépenses s'élèvent à 2 102.95 €. La somme initialement versée pour couvrir le voyage du membre d'honneur de Mali-Médicaments a été restituée à hauteur de ce qui n'était pas encore engagée, notamment le prix du billet d'avion, ainsi 600 € ont été ainsi réaffectés.

Une très belle réussite tant au niveau organisationnel que relationnel, la soirée du samedi soir notamment a permis de renouer avec des personnes chères à mali-Médicaments, beaucoup d'émotions !

Pour les dépenses à l'occasion du concert donné à notre profit par les groupes vocaux « Mosaïque » et « Troubadères », ils sont comptabilisés dans la rubrique « journée de restitution » due à Y-CID par convention du fait de la conférence-débat organisée sur le thème de l'eau et de l'exposition photo. Y-CID nous verse pour cette animation une subvention forfaitaire de 500 € pour celle-ci. Cette très belle journée était référencée aussi dans la campagne nationale de « la semaine de la Solidarité ».

Une réussite tant au niveau de la visibilité, des messages délivrés que financier, un partenariat remarquable, conjugué avec une très bonne ambiance, ceux sont une collaboration et une combinatoire à renouveler d'ici deux à trois ans.

Autres dépenses :

Nous avons par ailleurs dépensé pour mettre en œuvre notre « opération brioches » 1 872.72 € pour acheter notre marchandise, le tirage des tracts et affiches, les fonds de caisse,....

194.96 € ont servi à payer les factures arrivées tout début janvier pour la production ' jus de pommes' de l'automne 2015.

Les 500 € budgétés pour le crédit des femmes ont été versés.

Les frais d'adhésion au GIP Y-CID s'élèvent à 50 €.

La cotisation annuelle d'assurances auprès de la MAIF est de 108.78 €.

Les frais de virement bancaires pour alimenter notre compte à ECOBANK au mali sont de 150 €.

Il est à noter une fois de plus que les dépenses de fonctionnement courant sont minimales, ce qui est remarquable et est dû au dévouement et au désintéressement de nos membres.

• **Recettes : 35 945.97 € :**

La contribution de notre donateur anonyme, bien qu'en baisse comme annoncé, s'élève à 8 000 €. Un grand merci pour cette contribution, part importante de nos rentrées.

A noter un don exceptionnel de 30 € et au cours de la campagne micro-dons 500 € ont été collectés en ligne, une première à développer lors des prochaines campagnes. Monsieur LEGAL Pierre, vice-président de Mosaïque, décédé malheureusement, a souhaité que l'argent collecté au cours de la cérémonie d'Adieu soit reversé à des associations dont Mali-Médicaments, soit 140 €. *Un grand merci à lui, pour ce geste mais aussi pour tout ce qu'il a fait pour notre association depuis sa création. C'était un sympathisant sur lequel nous pouvions compter.*

Le montant des cotisations s'élève à 1 185.16 € somme à peu près égale à 2015 mais avec moins d'adhérents, 41 contre 47 l'an passé.

Notre opération brioches nous a rapporté cette année le bénéfice net de 4 291.07 € pour une recette de 6 163.79 €, soit une diminution de gain de 1 112.13 €.

Y-CID a versé, au titre de subvention dans le cadre de la dernière convention signée en partenariat, la somme de 9 964.80 € soit 80% de la subvention accordée de 12 456 €, soit 40% du coût global, pour notre projet estimé au total à 31 639€. Les 20% complémentaires seront octroyés au vu du rapport final, probablement au printemps 2017 ainsi que la subvention forfaitaire de 500 € au titre de la « journée d'animation ». Les prestations offertes, billetterie et ventes de boissons à l'entracte et ventes d'objets au cours de cette journée du 19 novembre, en partenariat avec les groupes vocaux Mosaïque et Trouvadères ont rapporté la somme totale de 2 637 €. Un grand merci à ces groupes, à leurs dirigeants pour nous avoir permis la tenue de cette journée événementielle, merci aussi à la ville du Perray pour le prêt de la salle à titre gracieux et à notre partenaire Y-CID.

La collecte effectuée devant les locaux du journal 'Les Nouvelles', les dons recueillis au cours des réunions, le 'chapeau' qui a circulé après le repas du samedi et le rachat par Anne Laure du surplus des denrées a rapporté la somme de 1 675.45 €. En plus du succès de cette semaine de festivités, elle s'avère positive au niveau comptable, d'autant plus que la vente d'objets d'artisanat proposée pour cet événement s'élève à 840 €.

Grâce à l'opération Micro-dons que nous avons reconduite pour la troisième fois cette année au magasin FRANPRIX de la rue Rameaux à Versailles, nous avons aussi reçu la somme de 1 473.84 €.

Les ventes d'objets artisanaux que nous avons pu réaliser à l'occasion de nos 40 ans en avril, 840 €, et en novembre, 197.50 €, chez le groupe AXA pour leurs marchés de Noël solidaires grâce à Olivier Pelras 874.75 € et sur deux collègues, 359 €, à l'AG, 47 € représentent une rentrée importante cette année, soit.

2 318.25 €.

Grâce à nos 2 vide-greniers annuels, nous avons encore engrangé 1 645.70 € et ce malgré les conditions météorologiques pas toujours favorables.

Par ailleurs, nous avons écoulé nos 500 bouteilles de jus de pommes, soit 1 189, 93 €, liquidant ainsi le stock. Remercions une fois de plus la générosité de Brigitte et Jean-Louis pour leur don en nature.

- **Bilan : déficit de 2 682.47 € à ce jour compensé par prélèvement sur fonds de réserves, au budget initial, celui-ci aurait dû être de 10 000 + 1 000 €, un résultat donc plus que satisfaisant**

Au 01/01/2017, la situation en trésorerie est de :

- ➔ **Approbation exercice financier 2016 soumis au vote de l'AG**

➤ **Rapport d'activités 2016 :**

Sachant qu'elles ont déjà été évoquées dans l'examen de l'exercice financier 2016, nous n'y revenons pas ici. Outre les journées événementielles et festives liées à nos 40 ans, il nous reste à mentionner les autres activités de communication telles que l'actualisation du site en temps réel, les news adressées aux adhérents,....

- ➔ **Approbation de ce que nous avons fait au cours de l'année écoulée soumis au vote de l'AG.**

➤ **Renouvellement adhésion annuelle au GIP Y-CID : coût 50 € :**

Ne serait-ce que pour être bénéficiaire de l'octroi d'une subvention, de bénéficier de la campagne micro-dons, l'association doit être membre du GIP Y-CID.

- ➔ **Approbation soumise au vote de l'AG**

➤ **Approbation de la convention constitutive modifiée du GIP Y-CID en raison notamment de l'acceptation de nouveaux membres:**

Cf. PV Assemblée Générale du GIP Y-CID en date du 15 octobre 2016, lien www.yvelines.fr/gipycid rubrique Organisation du GIP/ Adhérer.

- ➔ **Approbation soumise au vote de l'AG**

➤ **Reconduction dans leurs mandats des représentants de l'Association à l'Assemblée Générale d'Y-CID : titulaire Jean Claude BEUF, suppléant, Alain DURAND :**

Mali-Médicaments est représentée par son Président actuel, Jean Claude BEUF dans la commission « aide et soutien aux acteurs yvelinois » et celle de « l'animation du territoire yvelinois » et par ailleurs, il a été élu membre du CA d'Y-CID au cours de l'AG du 15 octobre 2016. Alain DURAND est son suppléant.

➔ **Approbation de la reconduction des personnes mandatées soumise au vote de l'AG**

➤ **Approbation de candidater pour une nouvelle convention de partenariat avec Y-CID:**

Comme indiqué au niveau du rapport financier et du rapport moral, la clôture du projet en cours devrait se faire courant janvier et par conséquent nous devrions obtenir le versement du solde de la subvention, soit 2 491.20 € et la subvention forfaitaire journée d'animation de 500 €. Ces données sont intégrées dans le budget prévisionnel de 2017 soumis à votre approbation.

Notre trésorerie dégagée nous permet de financer notre quote-part, à hauteur de 60%, pour un nouveau projet en partenariat avec Y-CID, en sachant que nous avons la possibilité de programmation des réalisations sous trois ans.

Nous vous proposons donc de poursuivre notre partenariat avec Y-CID avec un projet à déposer au cours de l'année, toujours dans la même logique d'amélioration du domaine sanitaire, défini à partir des demandes recensées et hiérarchisées par notre correspondant local, Robert Ansama TOGO et dans une enveloppe de 30 000 à 35 000 €. Le projet comprendra des investissements immobiliers tels que puits et latrines mais aussi peut être un mini réseau permettant d'éviter des inondations au moment de la saison des pluies et de lutter contre les maladies hydriques engendrées par ces eaux stagnantes dans le village. Un volet autonomie alimentaire sous forme d'une enveloppe supplémentaire pour les micro-crédits des femmes permettrait aussi l'achat de semences, les périmètres maraichers se développant.

➔ **Approbation soumise au vote de l'AG**

➤ **Adoption montant de l'adhésion pour 2017:**

➔ **Augmentation modérée du tarif en vigueur, 8 € minimum au lieu de 7 pour membre actif, inchangée pour le membre bienfaiteur, 20€ minimum, soumis au vote de l'Assemblée Générale**

➤ **Adoption démarche d'accréditement de notre association pour obtenir le droit d'émettre des certificats fiscaux ouvrant droit à réduction d'impôts :**

La Loi du 1^{er} août 2003 relative au mécénat permet aux associations de délivrer des reçus fiscaux, dans le cadre du rescrit « mécénat » et à condition de répondre aux critères définis aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts. Un dossier est à déposer en AR auprès de la direction départementale des Finances Publiques. Une réponse doit parvenir dans un délai maximum de 6 mois. Faute de réponse, la demande est réputée tacitement acceptée. Ces certificats permettraient une réduction de 60 à 66% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable et 5% du chiffre d'affaires pour les entreprises.

- ➔ **Approbation de la démarche d'accréditement d'émission de reçus fiscaux dans le cadre du rescrit « mécénat », l'AG donne pouvoir au Conseil d'Administration pour toutes les démarches nécessaires à sa mise en œuvre, l'auteur de la demande étant le Président en exercice, soumis au vote.**

➤ **Adoption nouvelle version de nos statuts:**

La modification de nos statuts se justifie par la prise en compte de la démission de Dominique VERRIEN de sa fonction de vice-président, des conséquences engendrées au niveau fonctionnement et prises de décision, de nos remarques formulées le 6 novembre dernier lors de notre réunion d'échanges et par une mise à jour par rapport au modèle de statuts type proposés par l'état pour pouvoir obtenir l'agrément d'émettre des certificats fiscaux.

Vous trouverez en annexe la nouvelle version, les modifications et compléments apparaissent à l'encre bleue.

- ➔ **Approbation nouveaux statuts, soumis au vote**

➤ **Renouvellement du Conseil d'Administration :**

Dominique VERRIEN a fait part officiellement, le 6 novembre 2016, de sa démission de la fonction de vice-président au sein de notre association, à compter du 15 janvier 2017, jour de tenue de l'Assemblée Générale annuelle, tout en restant un membre actif. Nous ne pouvons qu'acter sa décision même si pour nous tous, il incarnait et incarnera toujours l'âme de Mali-Médicament. Nous tenons à le remercier pour sa constance à faire vivre l'association, à la représenter. Il y a consacré beaucoup de temps, d'énergie, de ténacité à résoudre les problèmes et à essayer d'améliorer le quotidien de nos amis maliens, tout en cultivant une amitié entre les membres de l'association.

38 ans à cette fonction, toute une tranche de vie consacrée aux autres, à la solidarité et à nos amis

maliens. BRAVO Dominique!!!!

(Une fois l'AG terminée, autour d'une galette, nous lui témoignerons notre reconnaissance.)

Afin de préparer la désignation des membres du Conseil d'Administration et du bureau et en application de l'article 8 de nos nouveaux statuts, vous trouverez ci-dessous les données actuelles. Si un élu souhaite démissionner ou si un membre souhaite candidater à une fonction, il est prié d'en aviser le président, en sachant que les candidatures sont recevables aussi le jour de la tenue de l'Assemblée Générale.

Composition du bureau actuel :

- Président : M BEUF Jean-Claude, Français, 187 route de Rambouillet – St Antoine- 78125 SAINT HILARION, retraité Education Nationale : **Remet son mandat en jeu**
- Vice-président : M. VERRIEN Dominique, Français, 14 rue de la fosse Jean 78120 RAMBOUILLET, fonctionnaire Education Nationale : **démissionnaire de cette fonction mais demeure membre actif**
- Trésorier : M. GILANT Jean Marc, Français, 8 cours des Juillottes 94700 MAISONS ALFORT, cadre comptable
- Trésorière adjointe : Mme DESOUDIN Yvette, Française, 2 rue de la Treille 78490 MONTFORT L'AMAURY, retraitée : **radiation par application article 6 paragraphe c de nos statuts : non acquittement cotisation 2016**
- Secrétaire : Mme ROUSSEAUX Catherine, Française, 25 rue de la Fosse Jean 78120 RAMBOUILLET, Aide à la personne
- secrétaire adjointe: Mme Marguerite DURAND, française, 15 rue Rouget de L'Isle 78120 RAMBOUILLET, orthophoniste

Composition du Conseil d'Administration actuel:

Les personnes nommées ci-dessus et : M. FORIEN Bernard, Mme LORETTI Nicole, Mme PELRAS Catherine (Pharmacienne), M. RESNIER Alain, Mme Catherine ROCHAS : **radiation par application article 6 paragraphe c de nos statuts : non acquittement cotisation 2016**

➔ **Renouvellement et désignation des élus au CA, soumis au vote de l'Assemblée Générale**

➔ **Renouvellement du bureau, délibération du CA, soumis au vote**

➤ **Approbation budget prévisionnel 2017 - Activités prévisionnelles –
définition de nos priorités:**

Budget 2017 présenté en équilibre, avec prélèvement de 12 000 € sur les fonds de réserves afin d'honorer le financement d'un nouveau projet en partenariat avec Y-CID, voir ci-dessus.

Tous les postes traditionnels d'activités d'investissements immobiliers et ceux de santé sont honorés.

○ **Recettes prévisionnelles: 40 771.20 € :**

Comme à l'accoutumé, le montant des recettes a été fixé de manière prudente, celles-ci n'étant jamais acquises à 100%, voici le détail des principales rentrées :

En effet, notre donateur anonyme nous invite à nouveau à moins compter sur son soutien pour les années à venir, sans pour l'instant nous donner d'indications vraiment précises. Nous avons tablé sur la somme de 6 000€, 300 € au titre des dons défiscalisés et 800 € au niveau des cotisations.

Une de nos priorités devrait être, pour les années à venir, de rechercher de nouveaux adhérents, susceptibles de prendre en charge des activités et des animations, d'essayer de mobiliser des jeunes.

➔ **Etes-vous d'accord avec cette priorité affichée ?**

Ont été intégrés la subvention forfaitaire journée d'animation, 500 €, le solde de la subvention du partenariat en cours, 2 491.20 €, l'octroi d'un 1er versement de la subvention estimé à 10 000 € due à une nouvelle collaboration avec Y-CID (voir décisions ci-dessus).

L'opération 'brioches' est une ressource propre à l'association et non négligeable. Nous vous proposons de la poursuivre, en s'adaptant et en essayant de compenser à terme la perte de recettes prévisibles par la recherche de nouveaux points de vente fixe. Pour cela, le CA aura pour charge d'évaluer la situation : ce qui peut être maintenu à l'identique en fonction des ressources humaines disponibles, ce qui est supprimé de fait, de recenser les points de vente actuels (sorties de messe, maison de quartier, stand,...) et nouveaux potentiellement possibles. Le CA sollicitera notamment les responsables de secteur de vente et bien entendu Dominique VERRIEN, pour collecter toutes les informations à ce sujet.

➔ **Etes-vous d'accord avec cette feuille de route ?**

A l'analyse des résultats de l'opération brioches 2016, voir ci-dessus, et du souhait exprimé par certains adhérents et bénévoles de ne plus faire du porte à porte, le montant prévisionnel a été diminué, 4 300 € au lieu de 6163.79 €, tablant sur un bénéfice de 3 000 € au lieu de 4 291.07 € réalisés.

1 300 € au titre de l'opération micro-dons qui fonctionnent magnifiquement bien avec l'équipe du magasin FRANPRIX et 200 € au titre de la collecte en ligne, expérience à approfondir. Cette campagne 2017 se déroulera probablement mi-mai, Y-CID ayant décidé de changer le calendrier habituel en raison d'un trop grand nombre d'événements à l'automne et avec le souhait de faciliter la participation de scolaires à la collecte des dons.

L'association est de plus en plus sollicitée pour assurer des marchés de Noël, notamment par le groupe

AXA où apparemment nous sommes très appréciés, mais aussi en d'autres lieux, Ablis par exemple, d'où une recette prévisionnelle de 1 500 €. *Il faudra aussi se positionner pour le marché de Noël de la Queue des Yvelines en collaboration avec 'Planète cœur' :*

➔ Poursuivons-nous ce partenariat ? Si, oui, qui est prêt à l'assurer ?

Autre produit, les vide-greniers : 600 €

➔ Quelqu'un est-il volontaire pour tenir un autre vide greniers sur le secteur nord ?

Figurent une recette de billetterie évaluée à 450 €, bénéfice prévisionnel estimé à 300 €, pour un spectacle avec APPTSV, troupe de femmes qui s'était produit déjà à notre profit à Saint Hilarion en 2014. Elles sont volontaires pour un nouveau partenariat, elles avaient appréciées notre accueil et notre collaboration. Nous n'avons pas pu programmer un spectacle en 2015 et 2016 étant donné les travaux de réhabilitation de la salle du foyer rural de St Hilarion et en raison de nos nombreuses activités liées aux festivités pour nos 40 ans.

➔ Etes-vous d'accord pour que l'association en partenariat avec cette troupe amateur monte un nouveau spectacle ?

Quant au groupe Mosaïque, il fêtera ses 40 ans en 2017, en conséquence une année chargée pour eux. Nous leur souhaitons de poursuivre leur beau parcours et les remercions encore pour la très belle réussite de la journée événementielle du 19 novembre 2016. Une nouvelle coopération sera à construire à partir de 2018.

○ **Dépenses prévisionnelles : 40 771.20 € :**

En matière d'investissements immobiliers, une enveloppe de 29 700 € a été dégagée dont 16 000 € pour la première tranche en partenariat avec Y-CID et 13 700 € sur fonds propres. Celles-ci seront programmées en fonction du programme présentée par Robert Ansama TOGO, du Plan de développement arrêté sur place, PEDESEC et de l'évolution de notre trésorerie. Elles représentent environ ¼ du budget.

Une enveloppe de 500 € pour aide à l'autonomie alimentaire (voir ci-dessus projet avec Y-CID) et 500 € pour abonder le microcrédit des femmes.

Pour ce qui est du soutien financier aux différents centres de santé désormais habituels, afin qu'ils puissent eux-mêmes venir en aide aux personnes les plus démunies, sachant que les structures avec lesquelles nous collaborons nous semblent dans l'ensemble avoir actuellement un comportement fiable, nous vous proposons de provisionner 4 000 €, à répartir en deux tranches sur les différents sites. Concernant l'équipement d'écoles « en trousse à pharmacie de premier secours » et la prise en charge du coût liés aux formations des personnels appelés à les mettre en œuvre, elles sont reconduites à l'identique, soit 1 500 € et 150 €. C'est une des priorités formulées par notre correspondant local (voir ci-dessus). Toujours dans ce domaine, l'envoi de colis de pansements, de petits matériels collectés a été estimé à 800 €.

Les dépenses de fonctionnement (achat de brioches, frais de communication, assurances,...) ont été reconduites.

- ➔ **Approbation budget 2017 présenté en équilibre par prélèvement sur fonds de réserves de 12 000 €, soumis au vote de l'AG**

➤ **Autres activités potentielles :**

- A l'occasion des fêtes de Noël 2017, la tenue d'un stand « d'emballage cadeaux » chez un commerçant avec l'optique de proposer cette activité à nos jeunes bénévoles.
- ➔ Qu'en pensez-vous ?
 - Une randonnée pédestre à la journée, avec inscription payante.
- ➔ Qu'en pensez-vous ?
 - Site internet : peut-être se doter d'un outil plus convivial, avec une « circulation et une navigation » plus aisées, voire une liaison FACEBOOK ?
- ➔ Qu'en pensez-vous ?

➤ **Questions diverses :**

- L'actualité du partenariat Le VIGAN – PEL-Maoudé

En vous remerciant d'avoir pris connaissance de cet ordre du jour, à tout moment
Jean Claude , Jean Marc, Margueritte

Siège social : Chez M Jean-Claude BEUF

187 route de Rambouillet – 78 125 SAINT HILARION

Contacts :

- M Dominique VERRIEN vice-président
01 30 41 09 27 - 06 17 10 44 68
Dominique.verrien@wanadoo.fr
- M Jean- Claude BEUF Président
01 34 83 53 01 - 06 12 03 32 29
Jc.beuf@wanadoo.fr

Site : <http://www.mali-medicaments.org>